

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf 44

Modalités pratiques

Durée – Dates : 1 jour, le
29 novembre 2018 -
Horaires : 9h à 17h soit 7h
de formation par jour
Lieu : NANTES – Siège de
la Caf de Loire-Atlantique
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

330.00

Modalités d'animation

Formateur

BEAUFRETON PETIT
Marie-France

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

330.00

Parcours CQP GCA : Modules complémentaires MDPH - UDAF - Caf 44

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 93/18 – EGOC / CAF LOIRE-ATLANTIQUE

PROGRAMME

Modules complémentaires Parcours CQP GCA : MDPH - UDAF

Durée – Dates : 1 jour, le 29 novembre 2018

- **29 novembre de 9h à 12h30 - MDPH** – Intervention **Mme Thoumine** -
13 agents de la Caf de Loire-Atlantique
- **29 novembre de 13h30 à 17h - UDAF** – Intervention **Mme Pouliquen** -
8 agents de la Caf de Loire-Atlantique

Horaires : 9h à 17h soit 7h de formation par jour

Lieu : **NANTES** – Siège de la Caf de Loire-Atlantique

Objectifs – Déroulé des interventions

Permettre aux participants :

- d'actualiser, de compléter et de modifier leurs connaissances des structures, fonctionnement, missions et actions de certains organismes publics ;
 - d'ouvrir des réflexions sur les informations reçues
-
- Apport d'informations émanant des différentes structures
 - Réflexions durant les interventions et liens entre les différentes structures et leurs interactions.

- Par demi-journée, un intervenant d'une structure sera présent pour présenter celle-ci.

Coordinatrice EGOC

Marie-France BEAUFRETON-PETIT, formatrice – coordinatrice EGOC

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf



Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
